

## RAPPORT DU PRÉSIDENT A LA COMMISSION PERMANENTE

**N° 2011-DEPL-027**

<b>RÉUNION DU 20 JUIN 2011</b>	<b>POLITIQUE : DEPLACEMENTS</b>  <b>SECTEUR : Prévention et sécurité routière</b>
<p><b>TITRE : PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE 2011 - PROGRAMME DU DEPARTEMENT - MONTANT : 108 645 €</b></p> <p><b>RÉSUMÉ : Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission permanente le programme d'actions de sécurité routière menées par le Département au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) 2011, d'un montant total de 108 645 €</b></p> <p><b>INFORMATIONS BUDGÉTAIRES :</b></p> <p>Chapitre 65, articles 6574 et 65734, fonction 621</p>	

## **1- Préambule**

Depuis les années 1990, le Département a toujours été un acteur majeur dans la définition et la mise en œuvre d'actions en faveur de la sécurité routière.

Dans ce cadre, si le Plan départemental d'actions de sécurité routière (P.D.A.S.R.) est de la compétence du Préfet, il associe cependant les collectivités locales et les associations aux actions mises en œuvre et financées dans ce cadre. Ces dernières, conformément aux instructions du délégué interministériel à la sécurité routière, sont des actions de communication, de sensibilisation ou de formation.

Chaque année, le P.D.A.S.R. est élaboré selon les orientations définies au préalable dans le Document Général d'Orientation.

Ce document concrétise une démarche de programmation pluriannuelle de sécurité routière et donne lieu à la mise en œuvre d'actions cohérentes entre elles, s'inscrivant dans la continuité et assurant un travail de fond. Ce document est établi en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la sécurité routière (administrations et services publics, collectivités, associations œuvrant dans le domaine de la sécurité routière, entreprises...). A partir de l'accidentologie générale de l'Essonne, le Document Général d'Orientations (D.G.O.) permet de hiérarchiser les enjeux et d'en déduire des propositions d'actions inscrites dans une démarche de programmation pluriannuelle et visant à faire reculer l'insécurité routière.

Au cours de l'année 2008, la Préfecture, en collaboration avec notamment le Département, a actualisé le Document Général d'Orientation pour les années 2008 à 2012. Ce travail a permis de mettre en exergue les objectifs prioritaires suivants, dans le département de l'Essonne :

- les jeunes ;
- l'alcool et les addictions ;
- les deux-roues motorisés ;
- la vitesse ;
- les piétons ;
- les cyclistes.

Ces conclusions du Document Général d'Orientation coïncident avec celles de l'étude d'enjeux spécifiques au réseau routier départemental qui a été conduite parallèlement par le Département, afin de mieux déterminer et prioriser ses programmes d'actions. Cette étude a permis de préciser les cibles associées à l'accidentologie du réseau routier géré par le Département : si de façon absolue, les usagers de véhicules légers et les âges actifs (25-59 ans) restent les plus représentés au sein de l'accidentologie, les usagers vulnérables (deux-roues motorisés et dans une moindre mesure cyclistes), les jeunes et les seniors ainsi que certains professionnels (véhicules utilitaires légers) y sont surreprésentés en termes d'exposition au risque ou de gravité des accidents.

Cette approche a été complétée par un approfondissement spécifique relatif à l'accidentologie des deux-roues motorisés sur le réseau départemental, qui a d'une part, confirmé l'importance de cet enjeu, et d'autre part permis de préciser les caractéristiques de l'accidentologie de cette cible (usagers impliqués, conditions et moments de survenance, mécanismes d'accidents...).

Afin de répondre à ces problématiques, les actions mises en œuvre dans le cadre du P.D.A.S.R. s'articulent, en fonction de leurs objectifs préférentiels, autour de quatre cibles principales que sont les jeunes (enfants - adolescents - jeunes adultes), les deux-roues motorisés, les actifs et les seniors, à laquelle s'ajoute une cible transversale regroupant les actions concernant l'ensemble des catégories d'usagers.

Enfin, il convient de remarquer, concernant la mise en œuvre concrète du P.D.A.S.R., que si ce dernier est lié à une démarche collaborative avec les partenaires externes du Département, sa réalisation est également conditionnée par la transversalité et la coordination des actions menées par les services du Département.

Ainsi, au titre du P.D.A.S.R. 2011, les services départementaux impliqués seront :

- ◆ la Direction des déplacements pour le diagnostic, la proposition d'une politique de sécurité routière, la coordination des actions ;
- ◆ la Direction des collèges pour les actions dans les collèges ;

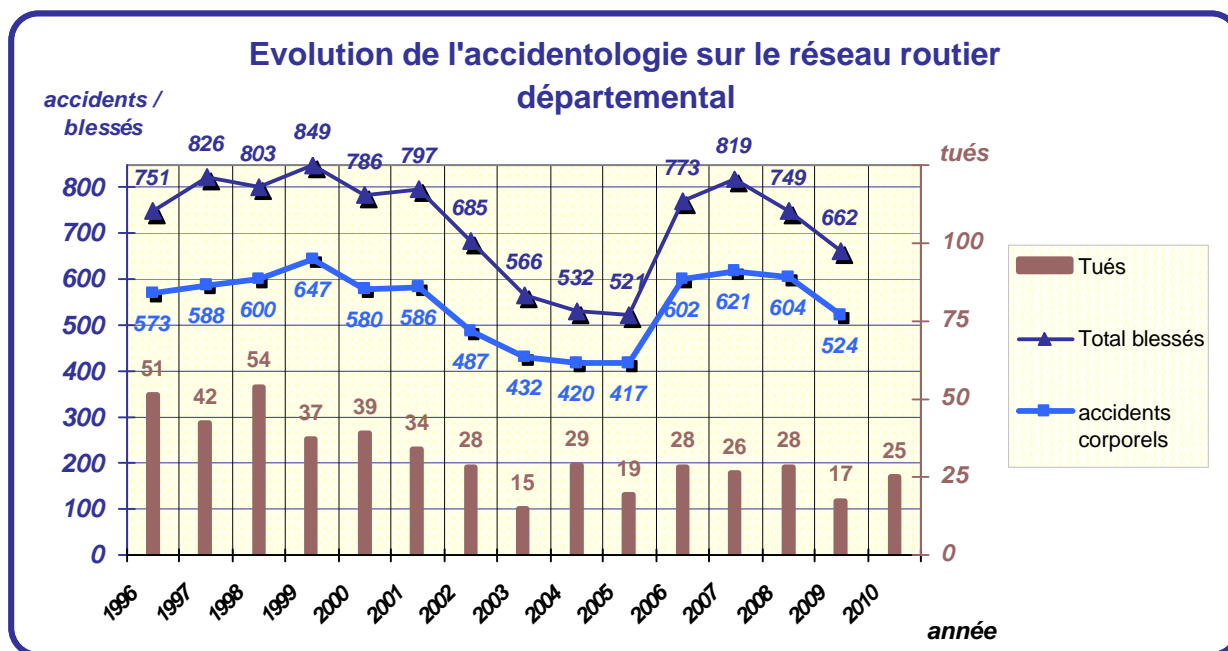
- ◆ la Direction de la communication pour l'information du public sur les actions réalisées.

## 2- Accidentologie sur les routes départementales

Les données accidentologiques sur les routes départementales essoniennes depuis 1996 et leur évolution jusqu'à l'année 2010 sont les suivantes :

ANNEE	ACCIDENTS	TUES	BLESSES GRAVES / HOSPITALISES	BLESSES LEGERS / NON HOSPITALISES	TOTAL BLESSES
1996	573	51	158	593	751
1997	588	42	221	605	826
1998	600	54	164	639	803
1999	647	37	184	665	849
2000	580	39	107	679	786
2001	586	34	137	660	797
2002	487	28	110	575	685
2003	432	15	75	491	566
2004	420	29	90	442	532
2005	417	19	160	361	521
2006	602	28	260	513	773
2007	621	26	271	548	819
2008	604	28	218	531	749
2009	524	17	194	468	662
2010	n.d.	25	n.d.	n.d.	n.d.

n.d. « non disponible »



Durant l'année 2010, on a déploré 22 accidents mortels sur RD ayant causé 25 décès. 8 accidents mortels sont survenus hors agglomération et 14 en agglomération.

Le nombre de blessés hospitalisés (ou graves), de blessés légers non hospitalisés (ou légers) et d'accidents corporels n'est pour l'instant pas disponible, les chiffres consolidés n'étant pas encore établis dans leur intégralité.

Sur les premiers mois de 2011, on relève une évolution préoccupante des accidents les plus graves sur le réseau, qui s'inscrit dans le contexte national globalement défavorable en matière de résultats de sécurité routière.

### **3- Programme d'actions proposé au titre du P.D.A.S.R. 2011**

#### **3-1 Actions mises en œuvre par des associations :**

##### **3-1-1 Enfants / adolescents / jeunes adultes (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants)**

###### **3-1-1-1 La sécurité routière à l'école primaire (*action reconduite*)**

Cette action, proposée par l'association Prévention MAIF, a pour buts d'une part d'apporter une assistance aux enseignants de primaire dans l'élaboration et la conduite d'actions prévention, d'autre part de réaliser des actions à destination des élèves d'écoles élémentaires du centre et de l'est de l'Essonne. Elle comporte des animations directes dans une vingtaine d'écoles ou regroupements scolaires (préparation à l'attestation de première éducation à la route), des interventions auprès des enseignants stagiaires ou titulaires (assistance à conduite de projet), ainsi que des prêts de supports pédagogiques (quatre valises) et de matériel pour la mise en place d'une piste d'éducation à la sécurité routière.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **500 € TTC**.

###### **3-1-1-2 Opération visibilité enfants (*nouvelle action*)**

Cette action est proposée par l'association "Victimes et citoyens". Elle a pour objectifs de contribuer à diminuer l'accidentologie des enfants de 3 à 11 ans, en les sensibilisant notamment sur la visibilité de nuit et d'informer les parents sur les bonnes pratiques en matière de déplacements de leurs enfants. Au cours des actions, les bénévoles de l'association distribueront devant des écoles maternelles et primaires de l'Essonne (400 élèves concernés) des accessoires rétro réfléchissants ainsi que des plaquettes d'information avec des conseils de sécurité adaptés (tenue vestimentaire, règles de circulation piétonne...).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **300 € TTC**.

###### **3-1-1-3 Grande Fête des Lions (*action reconduite*)**

Cette action, proposée par l'association Lions Club International, consiste en l'organisation d'un critérium pour les jeunes conducteurs sur la base régionale de loisirs de Draveil, lors du Meeting Route 91. Elle comporte la mise en œuvre de différents stands permettant d'initier les jeunes conducteurs à la conduite et de les sensibiliser (crash moto, parcours pédagogique, voiture tonneau...) au risque routier auquel ils sont exposés.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 200 € TTC**.

###### **3-1-1-4 Rallye sécurité routière pour les jeunes en conduite accompagnée (*action reconduite*)**

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association I.C.A.R.E. afin de sensibiliser à la sécurité routière les jeunes suivant une formation en conduite accompagnée en auto-école ainsi que leurs parents. Cette action consiste en l'organisation d'un circuit pédagogique en Essonne destiné à mettre en évidence la notion de partage de la route entre différents types de véhicules et différents types de conducteurs.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 433 € TTC**.

### **3-1-1-5 Citoyens de la route** *(nouvelle action)*

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Inter'Val. Elle a pour but de sensibiliser les jeunes à une conduite sécuritaire, en deux roues ou en voiture et à prévenir les comportements à risques. Elle consiste en un accompagnement au passage de l'ASSR 1 et 2 et du BSR (session d'une semaine), ainsi qu'en une initiation au Code de la Route (1 séance par semaine sur 1 année). Elle proposera également une aide à l'inscription en auto-école.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 300 € TTC**.

### **3-1-1-6 Sortir vite** *(action reconduite)*

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association ADATEEP 91 dans 2 collèges et 2 lycées du département dans le but de sensibiliser les enfants et leurs accompagnateurs à la sécurité dans les transports d'élèves. L'action consiste en la projection de vidéos sur les éléments de sécurité d'un car, les comportements à tenir dans et autour d'un car et les déclenchements de l'alerte, puis en des exercices pratiques d'évacuation rapide et en sécurité d'un car.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **780 € TTC**.

### **3-1-1-7 Sensibilisation à la sécurité routière des jeunes en formation** *(nouvelle action)*

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association les Pros de la Route. Elle consiste en la mise en place pendant une journée de la caravane des Pros de la route pour les élèves du Lycée Professionnel Alexandre Denis à Cerny.

Le but de cette action est de les sensibiliser aux risques routiers et aux comportements sûrs à adopter. Elle s'articule autour de différents ateliers interactifs : simulation de conduite de différents véhicules (PL/VL/2 Roues Motorisés), effets de alcool, des stupéfiants....

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **750 € TTC**.

### **3-1-1-8 Prévention des risques associés à la consommation d'alcool et de psychotropes chez les 18-25 ans : Lycée Timbaud à Brétigny-sur-Orge** *(nouvelle action)*

Cette action, proposée par l'association Voiture & Co s'articule autour d'un stand comprenant de la documentation et des outils pédagogiques. Un parcours est proposé avec des lunettes simulant un taux positif d'alcoolémie afin de sensibiliser le public aux dangers de l'alcool sur la route, ainsi qu'un outil de simulation de l'alcoolémie, un jeu de l'Oie et une initiation à l'utilisation des éthylotests. Parallèlement, des brochures de la Mission Interministérielle de lutte contre les Drogues et la Toxicomanie (MILDT) sont mises à disposition afin de mettre en garde sur les risques en matière de sécurité routière et une sensibilisation au covoiturage lors des fêtes est organisée.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **667 € TTC**.

### **3-1-1-9 Sécurité routière dans le second degré et en IUT** *(action reconduite)*

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Prévention MAIF. Elle consiste en la mise en place d'actions de sensibilisation à destination de collégiens de lycéens et d'étudiants du département (de la 5<sup>ème</sup> au bac professionnel) au sein de différents établissements, par le biais d'interventions d'animateurs, avec utilisation de deux simulateurs de conduite, d'un réactiomètre, et de la projection de films. Elle a pour buts de sensibiliser les jeunes à la notion de prise de risque et aux problématiques de l'alcool et du cannabis, de les informer sur la réglementation et de les aider à préparer l'examen de l'ASSR.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **350 € TTC**.

### **3-1-1-10 Sensibilisation des étudiants à l'insécurité routière** *(action reconduite)*

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association la Prévention Routière dans le but de sensibiliser les étudiants de l'Université d'Evry et de la faculté d'Orsay à l'insécurité routière, afin de les amener à devenir acteurs de leur propre sécurité. L'action consiste en la mise en place d'ateliers relatifs à la simulation d'alcoolémie, au temps de réaction, au contrôle de la vue, mais aussi au port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière des véhicules avec une présentation théorique et pratique ainsi que des démonstrations effectuées grâce à un simulateur 2 roues et une voiture tonneau.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 250 € TTC**.

### **3-1-1-11 Prévention des risques associés à la consommation d'alcool et de psychotropes chez les 18-25 ans : Bureau Information Jeunesse d'Etampes** *(nouvelle action)*

Cette action, proposée par l'association Voiture & Co, s'articule autour d'un stand de prévention comprenant de la documentation et des outils pédagogiques. Ce stand est animé par des bénévoles préalablement formés pour publics jeunes. Un parcours est proposé avec des lunettes simulant un taux positif d'alcoolémie afin de sensibiliser le public aux dangers de l'alcool sur la route, ainsi qu'un outil de simulation de l'alcoolémie, un jeu de l'Oie et une initiation à l'utilisation des éthylotests. Parallèlement, des brochures de la Mission Interministérielle de lutte contre les Drogues et la Toxicomanie (MILDT) sont mises à disposition afin de mettre en garde sur les risques en matière de sécurité routière et une sensibilisation au covoiturage lors des fêtes est organisée.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **668 € TTC**.

### **3-1-1-12 Fêter les résultats du bac en sécurité** *(nouvelle action)*

Cette action est proposée par l'association "Victimes et Citoyens". Elle a pour but de sensibiliser les lycéens à l'adoption de pratiques responsables en matière de sécurité routière. Le jour des résultats du BAC, les bénévoles de l'association seront présents devant différents lycées (centres d'examen) de l'Essonne, afin de sensibiliser les jeunes (environ 1000 dans le cadre de cette action) aux dangers de l'alcool au volant. Il leur sera distribué des éthylotests et des conseils sur la pratique du conducteur désigné leur seront prodigués.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **325 € TTC**.

### **3-1-1-13 Prévention nocturne auprès des 18-25 ans en milieu festif : Gala du Point Gamma à Palaiseau** *(nouvelle action)*

Cette action, proposée par l'association Voiture & Co sera mise en place pendant à l'occasion de la soirée étudiante du Point Gamma à Palaiseau.

Elle consiste, comme la précédente, d'une part en des actions visant à garantir un retour sécurisé des étudiants (pratique du conducteur désigné, test du taux d'alcoolémie en fin de soirée, mise à disposition de "voitures jocker" et co voiturage nocturne). Elle comporte également la transmission de messages de sensibilisation aux conséquences de la consommation d'alcool et de psychotropes.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 333 € TTC**.

### **3-1-1-14 Prévention nocturne auprès des 18-25 ans en milieu festif : café Lounge à Chilly-Mazarin** *(nouvelle action)*

Cette action, proposée par l'association Voiture & Co sera mise en place pendant une soirée et une nuit, dans un établissement festif de Chilly-Mazarin (café Lounge).

Elle consiste d'une part en des actions visant à garantir un retour sécurisé des participants (pratique du conducteur désigné, test du taux d'alcoolémie en fin de soirée, mise à disposition de "voitures jocker" et co voiturage nocturne). Elle comporte également la transmission de messages de sensibilisation aux conséquences de la consommation d'alcool et de psychotropes.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 333 € TTC**.

### **3-1-2 Deux roues motorisés**

#### **3-1-2-1 "Cyclosûr" dans les collèges de l'Essonne (nouvelle action)**

Cette action est proposée par l'association la Prévention Routière. Elle a pour but de proposer aux élèves de 3<sup>ème</sup> une formation pour les sensibiliser à la conduite sûre d'un cyclomoteur, en leur permettant de :

- connaître les situations à risque et trouver les solutions pour éviter les accidents ;
- connaître les dispositifs de protection ;
- connaître les équipements de sécurité ;
- savoir utiliser et entretenir un cyclomoteur.

Elle consiste en la mise en place d'ateliers théoriques (modules interactifs, supports pédagogiques...) et pratiques avec un simulateur de conduite.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **3 000 € TTC**.

#### **3-1-2-2 Brevets de sécurité routière (action reconduite)**

Cette action est proposée et mise en œuvre par la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale et Disciplines Associées ("LNCMPNDA", anciennement Fédération des clubs motocyclistes de la Police nationale).

Son objectif est de permettre à des jeunes de bénéficier, gracieusement, d'une préparation au Brevet de sécurité routière (B.S.R.), indispensable à la conduite d'un cyclomoteur. La formation dispensée par des moniteurs expérimentés, va au-delà du dispositif réglementaire de préparation au B.S.R. En effet, la LNCMPNDA rappelle les éléments théoriques relatifs à la conduite en général et celle des cyclomoteurs en particulier. De plus, les collégiens encadrés par les moniteurs de la LNCMPNDA se familiarisent au maniement des cyclomoteurs sur une piste sécurisée puis sur route, permettant des mises en situation d'urgence.

A l'issue de cet enseignement, chacun des jeunes subit un test d'aptitude. Les meilleurs candidats sont proposés à l'épreuve du B.S.R.

La réalisation de cette action par la police nationale permet, d'une part, de renforcer le message de sécurité routière communiqué dans les collèges, d'autre part, de renouer le dialogue entre des jeunes en situation parfois délicate et les forces de l'ordre. Elle permet enfin d'explicitier aux jeunes l'utilité du suivi des règles.

Il s'agit d'une formation dispensée sur douze semaines. Elle concerne 200 élèves issus de 10 collèges de l'Essonne, soit 20 par établissement. A la suite d'une compétition et compte tenu de l'aptitude et du comportement de chacun, 150 d'entre eux se verront décerner le B.S.R.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **18 000 € TTC**.

#### **3-1-2-3 Prévention spécifique destinée aux 15-30 ans liée à la conduite de deux roues motorisés : Bureau Information Jeunesse d'Etampes (nouvelle action)**

Cette action est proposée par l'association Voiture & Co. Elle consiste, dans le cadre de la participation à un concours européen, à faire travailler les jeunes de 15 à 30 ans du BIJ sur le casque et les accessoires indispensables à la conduite d'un deux roues motorisé. Elle a pour but, par ce biais, de les sensibiliser aux risques de la conduite d'une moto ou d'un cyclo sans protections.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **667 € TTC**.

#### **3-1-2-4 Prévention spécifique destinée aux 15-30 ans liée à la conduite de deux roues motorisés : Lycée Timbaut à Brétigny-sur-Orge (nouvelle action)**

Cette action est proposée par l'association Voiture & Co. Elle consiste, comme la précédente, à faire travailler les jeunes de 15 à 30 ans du Lycée Timbaut sur le casque et les accessoires indispensables à la conduite d'un deux roues motorisé, dans le cadre de la participation à un concours européen. Elle a pour but, ici encore, de les sensibiliser aux risques de la conduite d'une moto ou d'un cyclomoteur sans protections.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **667 € TTC**.

### **3-1-2-5 Journée de sensibilisation deux-roues** (*action reconduite*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Macadam dans le but de sensibiliser les usagers de deux-roues motorisés aux dangers sur la route et aux bonnes pratiques à développer. 10 stages d'une journée sont organisés à Ris-Orangis.

Ces stages comportent une présentation sur l'accidentologie nationale et départementale, une mise à niveau sur la réglementation et l'équipement du motard, un rappel des risques liés à la vitesse, à l'alcool, aux drogues ainsi qu'une démonstration des méthodes sûres de freinage et d'emport d'un passager. Ils comportent également différents exercices pratiques (position de conduite, emport d'un passager, freinage, changements de direction...) et sont finalisés par une remise de documentation aux participants.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 645 € TTC**.

### **3-1-2-6 Rallye deux roues motorisés I.C.A.R.E.** (*nouvelle action*)

Cette action est proposée par l'association I.C.A.R.E., afin de permettre aux conducteurs de motocyclettes de réviser le Code de la Route et de les sensibiliser aux risques routiers.

Réalisée pendant une journée, elle consiste en des exercices de maniabilité sur piste au moyen de trois motocyclettes fournies par l'association et en l'organisation de séquences théoriques sur les comportements sûrs à adopter.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **600 € TTC**.

### **3-1-3 Milieu professionnel / actifs**

#### **3-1-3-1 Sensibilisation à l'insécurité routière pour le personnel d'entreprises** (*action reconduite*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association la Prévention Routière dans le but de sensibiliser le personnel d'entreprises de l'Essonne, en particulier les conducteurs de deux roues motorisés, à l'insécurité routière afin de les amener à devenir acteurs de leur propre sécurité.

L'action consiste en la mise en place d'ateliers concernant la simulation d'alcoolémie, le temps de réaction, le contrôle de la vue, mais aussi en une sensibilisation au port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière des véhicules avec une présentation théorique et pratique ainsi que des démonstrations grâce à un simulateur de conduite deux roues et une voiture tonneau.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 250 € TTC**.

### **3-1-4 Seniors**

#### **3-1-4-1 Stage seniors dans cinq municipalités** (*action reconduite*)

Le Département est sollicité pour soutenir financièrement cinq stages de sensibilisation, organisés par l'association la Prévention Routière, portant sur les aspects théoriques et pratiques de la conduite automobile, adaptés aux seniors.

Au cours de ces stages, les thèmes suivants seront développés :

- Evaluation des acquis ;
- Actualisation des connaissances du code de la route ;
- Information sur les principaux déterminants de l'insécurité routière ;
- Dépistage des défauts de la vue ;
- Simulation d'alcoolémie ;
- Approche de la notion de distance d'arrêt par la mesure du temps de réaction du conducteur ;



➤ Evaluation et conseils des comportements en circulation.

Chaque stage est mis en place dans 5 communes de l'Essonne pour 1 journée et pour 12 personnes par session.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 000 € TTC**.

**3-1-4-2 Les seniors de la route** (*action reconduite*)

Afin de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation, l'association Macadam a conçu un programme destiné aux personnes âgées.

Ce programme comporte une discussion avec débat à la suite d'une projection de film, un rappel sur la réglementation et un point sur ses évolutions ainsi que sur celles de la signalisation routière. Par ailleurs, une formation portant sur l'adaptation au poste de conduite, la détection des zones à risques, les distances de sécurité et l'anticipation sera dispensée. Elle sera accompagnée d'une simulation d'alcoolémie et d'exercices pratiques (slaloms, manœuvres...) sur un site protégé. 20 stages d'une journée chacun seront organisés à l'antenne de la MACIF à Ris-Orangis.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **5 290 € TTC**.

**3-1-4-3 Les seniors et la Route** (*nouvelle action*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Prévention MAIF, afin de sensibiliser une vingtaine de seniors à la sécurité routière et d'actualiser leurs connaissances autour de la route et de la conduite (point sur les évolutions de réglementation et de la signalisation).

Cette action se déroule sur une journée. Elle comporte une partie théorique (rappel du code de la route, des règles de sécurité, point sur le freinage et l'alcoolémie...) et une partie pratique, qui permet à chaque participant de conduire avec un moniteur d'auto-école pour faire le point et améliorer sa pratique.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **100 € TTC**.

**3-1-4-4 Stages conducteurs Seniors** (*nouvelle action*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Automobile Club, association française des automobilistes. Elle a pour but de permettre aux seniors de réactualiser leurs connaissances et de faire le point sur leur aptitude à la conduite.

L'action se déroule sur 1/2 journée (4 sessions d'1/2 journée), accueillant 15 à 30 participants. Elle comporte un point sur la réglementation et la signalisation routières, un rappel des bonnes pratiques en matière de vision, de conduite nocturne et de freinage ainsi qu'une explicitation des stratégies de compensation adoptées par les seniors (franchissement des lieux à risques, inter distances).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **500 € TTC**.

**3-1-5 Tous publics**

**3-1-5-1 Route 91** (*action reconduite*)

Le 7<sup>ème</sup> Meeting route 91, est proposé et mis en œuvre par l'association automobile club de l'ouest en collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne. Cette année, ce meeting sera particulièrement orienté vers les jeunes et les conducteurs de deux-roues.

L'objectif de cette action (4000 participants en 2010) est d'agir sur les comportements individuels et collectifs sur la route et de rappeler aux usagers les dangers et les règles de la circulation par le biais de différents ateliers théoriques et pratiques. Elle est organisée sur une journée sur la base de loisirs du Port aux Cerises à Draveil.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **3 500 € TTC**.

### **3-1-5-2 Lumière et vision** (*action reconduite*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association la Prévention Routière.

Afin de sensibiliser le public à la nécessité du bon entretien de leur véhicule, une vérification technique des éléments de sécurité des véhicules et des éclairages est mise en œuvre dans différentes communes du département (20 à 50 véhicules contrôlés en moyenne par commune).

Ces actions portent sur la vérification technique des véhicules :

- Contrôle des équipements d'éclairage ;
- Réglage des projecteurs avant ;
- Vérification des pneumatiques (usure et gonflage) ;
- Contrôle du liquide de freins.

Elles sont animées et réalisées par l'association la Prévention Routière, durant une journée.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 600 € TTC**.

### **3-1-5-3 Lutte contre la conduite sans permis et solidarité envers les plus démunis** (*nouvelle action*)

Cette action est proposée et mise en œuvre par l'association Automobile Club, association française des automobilistes.

Elle a pour but de lutter contre la conduite sans permis, en proposant à 10 personnes en situation de précarité sociale et titulaires d'un permis de conduire sur lequel il ne reste que quelques points, de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière. Chaque stage dure deux jours et est réalisé selon les prescriptions nationales en matière de stages de récupération de points.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **625 € TTC**.

## **3-2 Actions mises en œuvre par des collectivités territoriales :**

### **3-2-1 Enfants / adolescents / jeunes adultes (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants)**

#### **3-2-1-1 Commune d'Egly : opération permis piéton** (*nouvelle action*)

Cette action proposée par la commune d'Egly a pour but de sensibiliser les élèves de CE2 des écoles de la commune à la sécurité routière. Elle consiste en des cours dispensés au fil de l'année scolaire puis en l'organisation de tests en partenariat avec la Gendarmerie Nationale.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **241 € TTC**.

#### **3-2-1-2 Commune de la Ville-du-Bois : actions de prévention pour les CE1 et CE2** (*nouvelle action*)

Organisation, en partenariat avec la police municipale, d'une semaine de sensibilisation des élèves de CE1 et CE2 de deux écoles de la commune (90 environ) visant à leur inculquer des pratiques sûres quant à leurs déplacements en tant que piétons sur le trajet de l'école.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **98 € TTC**.

#### **3-2-1-3 Commune de la Ville-du-Bois : actions de prévention pour les CM1 et CM2** (*nouvelle action*)

Cette action, également à l'initiative de la commune de la Ville-du-Bois, consiste en l'organisation d'une semaine de sensibilisation destinée aux CM1 et CM2 de deux écoles (près de 300 enfants). Elle a pour objectifs de sensibiliser ces derniers à la sécurité routière avant leur entrée au collège, au travers d'ateliers vidéo et de la conduite de voitures électriques adaptées.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 250 € TTC**.

**3-2-1-4 Commune de Champlan : mise en place d'un pédibus** *(nouvelle action)*

L'action proposée par la commune de Champlan consiste en la mise en place, à la rentrée 2011 d'un pédibus, destiné aux élèves de l'école de la Butte. Il permettra l'accompagnement sécurisé des enfants depuis leur domicile jusqu'à l'école. Cette mise en place sera accompagnée d'une formation des intervenants à la sécurité routière, d'actions de communication et de la fourniture aux enfants de gilets rétro réfléchissants.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **750 € TTC**.

**3-2-1-5 Commune de Nozay : circuler à bicyclette / les dangers pour les piétons** *(nouvelle action)*

Cette action proposée par la commune de Nozay a pour but de sensibiliser les élèves des écoles de la commune aux règles de circulation, tant en tant que piétons qu'à bicyclette. Elle s'articule autour d'interventions dédiées dans les classes et de la fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **370 € TTC**.

**3-2-1-6 Commune de Ballainvilliers : critérium du Jeune Conducteur** *(nouvelle action)*

Organisation d'un critérium jeunes conducteurs, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, destiné aux jeunes de 6 à 14 ans éventuellement accompagnés de leurs parents, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de mini quads, voiturettes électriques et scooters) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 325 € TTC**.

**3-2-1-7 Commune de Bures-sur-Yvette : critérium du Jeune Conducteur** *(nouvelle action)*

Organisation d'un critérium pour les élèves de CE2-CM1 de la commune éventuellement accompagnés de leurs parents, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de mini quads) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 324 € TTC**.

**3-2-1-8 Commune de Cerny : critérium du Jeune Conducteur** *(nouvelle action)*

Organisation d'un critérium pour les enfants de 6 à 12 ans de l'école "les Hélices Vertes" de la commune éventuellement accompagnés de leurs parents, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de mini quads et voiturettes adaptées) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 107 € TTC**.

**3-2-1-9 Commune de Gif-sur-Yvette : critérium du Jeune Conducteur** *(nouvelle action)*

Organisation d'un critérium jeunes conducteurs en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, destiné aux collégiens éventuellement accompagnés de leurs parents, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de cyclomoteurs) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1229 € TTC**.

**3-2-1-10 Commune de Milly-la-Forêt : critérium du Jeune Conducteur (nouvelle action)**

Organisation d'un critérium pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 des deux groupes scolaires de la commune (plus de 20 enfants) éventuellement accompagnés de leurs parents, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de mini quads et voitures adaptées) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 340 € TTC**.

**3-2-1-11 Commune de Montlhéry : critérium du jeune conducteur (action reconduite)**

Organisation d'un critérium jeunes conducteurs, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, pour les enfants de 6 à 9 ans accompagnés de leurs parents, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 148 € TTC**.

**3-2-1-12 Commune de Saint-Michel-sur-Orge : Critérium du jeune conducteur (action reconduite)**

Organisation d'un critérium pour les jeunes conducteurs, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, pour les jeunes de 6 à 11 ans accompagnés de leurs parents (240 enfants), afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre de différents stands permettant de tester la vue des conducteurs et de les sensibiliser aux distances de freinage et à la vitesse.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 231 € TTC**.

**3-2-1-13 Communauté d'agglomération Seine-Essonne : critérium du Jeune Conducteur (nouvelle action)**

Organisation d'un critérium pour les enfants de CM1 et CM2 des communes de l'EPCI éventuellement accompagnés de leurs parents, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest, afin de réduire le risque routier. Mise en œuvre d'ateliers pratiques (initiation à la conduite de mini quads et voitures adaptées) et de différents stands permettant sensibiliser les jeunes aux risques inhérents à la circulation et à leur mode de déplacement.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **5 707 € TTC**.

**3-2-1-14 Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart-en-Essonne : Sécurité routière 2011 (action reconduite)**

Organisation en collaboration avec les communes de Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray et Tigery et en partenariat avec Macif Prévention et l'ACO, de formations destinées aux élèves des collèges (800 environ). Ces formations ont pour objectifs de préparer les élèves au passage de l'ASSR 1 et 2, de les sensibiliser aux risques de la vitesse, de l'alcool, de la prise de stupéfiants et de leur inculquer des comportements sécuritaires. Elles comporteront notamment des travaux sur supports pédagogiques, des démonstrations (voiture tonneau...) ainsi que la mise en place d'un circuit 2 roues (scooters électriques).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 438 € TTC**.

**3-2-1-15 Commune de Viry-Châtillon : Prévention et sécurité routière (action reconduite)**

Organisation d'une action de prévention routière dans les collèges de la commune (4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>), en partenariat avec l'ACO et le corps enseignant, à l'occasion de la semaine de la sécurité routière. Cette action a pour but, au travers d'ateliers théoriques et pratiques, de sensibiliser les collégiens aux risques occasionnés par l'alcool et la vitesse, de les familiariser avec la conduite d'un deux-roues motorisé et de leur inculquer un comportement sécuritaire en tant que piétons.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 230 € TTC**.

**3-2-1-16 Syndicat Intercommunal du collège Bellevue (Crosne-Yerres) : Journée de Prévention routière (action reconduite)**

Mise en œuvre d'une journée de prévention destinée aux élèves des classes de 3<sup>ème</sup> du collège Bellevue à Crosne, afin de les sensibiliser au port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière d'un véhicule au travers de l'utilisation d'une voiture tonneau et la diffusion de vidéos.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **300 € TTC**.

**3-2-1-17 Commune de Gif-sur-Yvette : Lycée de la Vallée de Chevreuse (action reconduite)**

Dans le cadre de la semaine nationale de sécurité routière, mise en place d'une formation en direction des élèves de 1<sup>ère</sup> du lycée de la vallée de Chevreuse composée d'une conférence sur le thème de l'accidentologie et d'ateliers (simulation d'alcoolémie, voiture testo-choc, réflexomètre...) animés par la Police municipale et la Gendarmerie nationale

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **250 € TTC**.

**3-2-1-18 Commune de Mennecy : Les journées Prévention Sécurité Jeunesse (J.P.S.J.) (action reconduite)**

Mise en œuvre au Parc de Villeroy, dans le cadre des Journées Prévention et Sécurité Jeunesse, d'une action de sensibilisation à la sécurité routière pour les jeunes (5 000 environ) de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Différents ateliers seront mis en place avec notamment un simulateur testo-choc, un simulateur deux-roues et des stands d'information sur l'alcoolémie et les conduites addictives.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **6 755 € TTC**.

**3-2-1-19 Commune de Boissy-sous-Saint-Yon : week-end jeunesse (nouvelle action)**

L'action proposée par la commune de Boissy-sous-Saint-Yon consiste en la mise en place pendant un week-end d'actions de communication et d'ateliers de sensibilisation à la sécurité routière adaptés aux jeunes de la commune, âgés de 11 à 25 ans. Réalisée en partenariat avec les associations MAIF Prévention et la Prévention Routière, elle comprendra notamment un simulateur de conduite sur scooter, une voiture tonneau et un parcours alcoolémie.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **942 € TTC**.

**3-2-1-20 Commune de Ris-Orangis : Sur la route, soyons tous responsables (action reconduite)**

Organisation d'une journée de sensibilisation des jeunes de 13 à 25 ans visant à leur faire prendre conscience des comportements à risques en vue de les réduire et initiation à la conduite d'un véhicule. Mise en place d'ateliers pratiques (voiture tonneau, simulateur 2 roues, parcours de mobilité à bicyclette...) et organisation de débats d'après supports vidéo.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **482 € TTC**.

**3-2-1-21 Commune de Massy : en piste pour la route (nouvelle action)**

Cette action proposée par la commune de Massy dans le cadre d'un projet de prévention de la délinquance, consiste en l'organisation et en l'animation d'une journée de prévention routière sur le quartier de la Villaine avec un groupe de jeunes sensibilisés au risque routier et des associations et organismes oeuvrant pour la sécurité routière.

Destinée aux habitants du quartier avec une priorité sur les 14/30 ans et articulée autour de différents pôles d'intérêt (risques routiers, conduites à risques, secours...), elle s'appuiera notamment sur un théâtre forum, des activités ludo éducatives et des moyens de simulation (voiture tonneaux...).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **6 000 € TTC**.

### **3-2-2 deux roues motorisés**

#### **3-2-2-1 Commune de Lardy : Sensibilisation à la prévention routière des deux roues motorisés pour les 9-12 ans (action reconduite)**

Mise en œuvre d'actions auprès des enfants de 9 à 12 ans des centres de loisirs de la commune afin de les sensibiliser quant aux risques liés aux deux-roues et leur faire comprendre l'utilité des consignes et des équipements de sécurité, via une mise en situation sur circuit sécurisé.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **750 € TTC**.

#### **3-2-2-2 Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance des communes d'Arpajon, Egly, La Norville, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon : Jeunes deux-roues sans permis (action reconduite)**

Mise en œuvre d'actions théoriques et pratiques auprès des jeunes de 14 à 18 ans fréquentant les services de jeunesse des communes et auprès des utilisateurs de deux-roues consistant à les sensibiliser aux dangers de la route pendant la semaine nationale de sécurité routière.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **500 € TTC**.

#### **3-2-2-3 Commune de Crosne : opération piste sécurité routière CRS / GEMA (nouvelle action)**

L'action proposée par la commune de Crosne consiste en la mise en place pendant une semaine d'actions de prévention destinées aux jeunes deux roues motorisés. Elle a pour buts de sensibiliser les adolescents à la spécificité et aux risques de la conduite d'un deux roues, au travers de la mise à disposition par la Direction centrale des CRS de la piste cyclo-moto d'éducation routière CRS GEMA et de démonstrations relatives à la cohabitation entre les deux roues et les autres usagers de la route.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **3 376 € TTC**.

#### **3-2-2-4 Commune de Brunoy : opération "apprivoiser la route" (nouvelle action)**

Cette action proposée par la commune de Brunoy en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest et la Prévention Routière, a pour but de sensibiliser les jeunes de la commune aux risques de la conduite des deux roues et aux bonnes pratiques à acquérir. Elle comprend la mise en place d'outils multimédia, ainsi que des ateliers pratiques dédiés à l'approche de la conduite et une action de sensibilisation globale menée par la Ville.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 237 € TTC**.

### **3-2-3 Milieu professionnel / actifs**

#### **3-2-3-1 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : le respect des règles de sécurité routière (action reconduite)**

Mise en œuvre d'une action de sensibilisation des agents de la communauté de communes habilités à conduire de véhicules de service (90 concernés environ), aux comportements de sécurité routière grâce à 3 demi journées axées sur une remise à niveau du code de la route ainsi qu'une sensibilisation au respect des règles de sécurité routière et au partage de la route.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **375 € TTC**.

#### **3-2-3-2 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : la gestion du risque au travail (action reconduite)**

Mise en œuvre pendant 3 journées d'actions auprès des agents communaux et intercommunaux (70 attendus) consistant à les faire réfléchir sur les risques liés à la circulation routière dans le milieu professionnel

afin d'anticiper et d'éviter les accidents, via la mise à disposition d'un module de sensibilisation sur un simulateur de conduite.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 418 €TTC**.

**3-2-3-3 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : le port de la ceinture de sécurité / voiture tonneau (nouvelle action)**

Mise en œuvre pendant une journée, en partenariat avec Macif Prévention, d'une action auprès des agents communaux et intercommunaux (70 attendus) visant à leur faire prendre conscience de l'importance du port de la ceinture de sécurité et de son bon positionnement, au travers d'ateliers théoriques et pratiques (mise à disposition d'une voiture tonneau).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **53 €TTC**.

**3-2-3-4 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : atelier alcool (nouvelle action)**

Mise en œuvre pendant une journée, en partenariat avec Macif Prévention, d'une action auprès des agents communaux et intercommunaux (70 attendus) permettant de les sensibiliser aux effets de l'alcool sur la conduite et à leur rappeler les règles du Code de la Route concernant l'alcoolémie, au travers d'ateliers théoriques et pratiques (mise à disposition d'un parcours de simulation).

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **52 €TTC**.

**3-2-3-5 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : comportement au volant et risque routier (nouvelle action)**

Mise en œuvre pendant une journée, d'une action auprès des agents communaux et intercommunaux (100 à 120 attendus) permettant de leur faire appréhender la notion de risque routier et de faire évoluer favorablement leurs comportements. Cette action se déroule au travers d'un théâtre forum puis d'une recherche des bonnes pratiques avec les agents.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **1 094 €TTC**.

**3-2-4 Seniors**

**3-2-4-1 Commune de Brunoy : opération de sensibilisation des seniors (nouvelle action)**

Cette action proposée par la commune de Brunoy en partenariat avec la Prévention Routière, a pour but d'évaluer les acquis des seniors de la commune en matière de conduite et de sécurité routière et de les réactualiser. Elle comportera un cycle de conférences trimestrielles permettant de faire le point sur les évolutions du Code de la Route, ainsi qu'une journée de sensibilisation avec des audits de conduite et un forum interactif sur l'alcool, la notion de temps de réaction et la vision.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **600 €TTC**.

**3-2-5 Tous publics**

**3-2-5-1 Commune de Courcouronnes : opération lutte contre l'insécurité routière (nouvelle action)**

Mise en œuvre de 3 journées de sensibilisation à la sécurité routière destinées à un large public. Ces journées sont articulées autour d'un critérium du jeune conducteur, d'un spectacle de prévention, d'un parcours pédagogique multimédia pour les jeunes adultes, d'une exposition sur les risques routiers, d'échanges avec les collégiens et d'un exercice d'évacuation de bus scolaire.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 977€TTC**.

### **3-2-5-2 Commune de Longjumeau : opération "une semaine pour la sécurité routière" (nouvelle action)**

Cette opération, organisée par la Commune de Longjumeau, a pour but de sensibiliser les citoyens de la commune de tous âges en intégrant leurs différentes problématiques en matière de gestion des risques routiers et en les responsabilisant vis à vis de la sécurité routière. Elle consiste en l'organisation d'une semaine dédiée à la sécurité routière, articulée autour de différentes actions organisées par des services de la ville et leurs partenaires :

- stands avec ateliers : simulateur deux roues, d'alcoolémie, voiture tonneau,
- soirée débat avec des professionnels (forces de l'ordre, pompiers, autos écoles...),
- interventions d'associations spécialisées en direction des scolaires,
- actions de prévention en direction des deux roues motorisés,
- actions ludo éducatives destinées aux enfants des centres de loisirs,
- remise à niveau du Code de la Route pour les seniors...

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **325 € TTC**.

### **3-2-5-3 Commune de Morsang-sur-Orge : sensibilisation à la sécurité routière (nouvelle action)**

L'action consiste à associer 8 jeunes de 16 à 25 ans issus de quartiers prioritaires, dans la conception et la réalisation d'une journée de sensibilisation à la sécurité routière (définition et choix des outils de communication, participation à l'animation de la journée).

Cette journée, prévue en Octobre, sera ouverte à tous les publics et s'appuiera sur des simulateurs de conduite auto et moto, une voiture tonneau et un podium comportant des ateliers ludo éducatifs.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **2 200 € TTC**.

### **3-2-5-4 Commune Varennes-Jarcy : Semaine de la prévention des accidents (nouvelle action)**

L'action consiste en la mise en œuvre, au cours de la "semaine de prévention des accidents" organisée par la Commune, d'une journée de sensibilisation des conducteurs auto ou de deux roues à la bonne utilisation des équipements de sécurité (ceinture, casque, protections...), à la conduite sûre des cyclomoteurs, aux risques de l'alcoolémie et à la notion de temps de réaction. Elle s'articulera autour de différents ateliers : voiture tonneau, risque alcool, réflexes et simulateur 2 roues.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **589 € TTC**.

### **3-2-5-5 Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste) : journée nationale de la Courtoisie au Volant (nouvelle action)**

Organisation, en partenariat avec la police municipale et nationale, de trois opérations ciblées, lors de la journée de la courtoisie au volant :

- distribution de brochures de sensibilisation au droit des écoles de l'EPCI,
- prévention des risques deux roues aux abords des collèges et lycées,
- réalisation de contrôles radars et distribution de brochures adaptées aux infractions sur les points routiers "sensibles".

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **124 € TTC**.

### **3-2-5-6 Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance des communes d'Arpajon, Egly, La Norville, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon : formation post-permis tout public (action reconduite)**

Mise en œuvre de deux journées de sensibilisation-remise à niveau de conducteurs (24) déjà titulaires du permis. Chaque journée se compose d'un audit de conduite suivi d'une réunion-bilan, puis d'une session collective de remise à niveau des connaissances liées aux besoins du public présent.

Afin d'assurer cette action, le Département est sollicité à hauteur de **825 € TTC**.



En conclusion, le programme du PDASR 2011 proposé, basé sur les grandes orientations du Document Général d'Orientations vise, tout au long de l'année en milieu scolaire pour les élèves et étudiants, et notamment au cours de la semaine de sécurité routière pour les autres publics à sensibiliser et à responsabiliser chacun pour qu'il devienne acteur de sa propre sécurité et de celle des autres au quotidien, sur l'ensemble du territoire essonnien.

Au vu de ce qui précède, si vous réservez une suite favorable à ces propositions, je vous demande de bien vouloir :

DECIDER d'attribuer aux associations et collectivités les subventions correspondantes au titre du PDASR 2011.

DIRE que la dépense correspondante, d'un montant total de 108 645 €, sera prélevée sur le chapitre 65, articles 6574 et 65734, fonction 621 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du Conseil général

Jérôme Guedj